VILLE DE SAINT-QUENTIN

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUIN 2016

***

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. le Dr Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme le Dr Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonnette SAINT-JEAN, M. Karim SAÏDI, M. Philippe CARAMELLE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ, M. Stéphane ANDURAND.

Sont excusés représentés :

Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Serge MARTIN représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Maître Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme le Dr Françoise JACOB, M. le Dr Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. le Dr Christian HUGUET, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Karim SAÏDI, Mme Caroline ALLAIGRE représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

* * *

1 CONSEIL MUNICIPAL - Election d'un Secrétaire et d'un Secrétaire Auxiliaire.

Le Conseil désigne Mme Najla BEHRI, comme Secrétaire et M. Eric PELISSON, Directeur Général des Services, comme Secrétaire Auxiliaire.

Rapporteur : Mme. le Maire

2 CONSEIL MUNICIPAL - Approbation du procès-verbal du 25 avril 2016.

Le Conseil approuve le procès-verbal du 25 avril 2016.

Rapporteur : Mme. le Maire

3 **CONSEIL MUNICIPAL - Désignation de représentants du Conseil Municipal au conseil de surveillance du centre hospitalier de Saint-Quentin.**

Le Conseil désigne Mme le Maire et M. le Docteur Christian HUGUET en qualité de représentants du Conseil Municipal au Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Saint-Quentin.

Se sont abstenu(e)s : Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Stéphane ANDURAND.

Rapporteur : Mme. le Maire

4 **CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un nouveau membre suppléant au Conseil d'Administration de l'Université de Picardie Jules Verne.**

Le Conseil désigne Mme Agnès POTEL en tant que représentante suppléante de la Ville au Conseil d'Administration de l'Université, étant entendu que Mme MACAREZ demeure représentant titulaire.

Se sont abstenu(e)s : Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Stéphane ANDURAND

Rapporteur : Mme. le Maire

5 **CONSEIL MUNICIPAL - Modification de la composition du Conseil d'Administration de l'Association Centre Social du Quartier Saint-Martin.**

Le Conseil désigne Mme Marie-Laurence MAÎTRE en qualité de membre titulaire et Mme Denise LEFEBVRE en qualité de membre suppléant au Conseil d'Administration de l'Association Centre Social du Quartier Saint-Martin.

Se sont abstenu(e)s : Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Stéphane ANDURAND

Rapporteur : Mme. le Maire

Le rapport n°6 est reporté après le rapport n° 9

7 **ADMINISTRATION GENERALE - Travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en 2015.**

Le Conseil prend acte de la communication des travaux réalisés au cours de l'année 2015 par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Ont voté contre : Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Stéphane ANDURAND.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

8 FINANCES - Rapports d'activités 2015 des délégataires - Promotion et animation de la Ville - Parking souterrain de l'Hôtel de Ville - Réseau de chaleur du quartier Europe.

Le Conseil :

1°) prend acte du rapport annuel 2015 relatif à l'animation et à la promotion de la Ville, tel que joint au rapport,

2°) prend acte du rapport annuel 2015 pour l'exploitation du parc de stationnement de l'Hôtel de Ville, tel que joint au rapport,

3°) prend acte du rapport annuel 2015 pour l'exploitation du réseau de chaleur du quartier Europe, tel que joint au rapport.

Ont voté contre : Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Stéphane ANDURAND.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

A partir de ce point, arrivée de M. Xavier BERTRAND

9 ADMINISTRATION GENERALE - Dons et Legs - Legs de Madame Bernadette LECONTE.

Le Conseil décide :

1°) d'accepter le legs à charge de l'appartement, des contrats d'assurance vie ainsi que l'ensemble de la collections de tableaux ;

2°) de ne pas accepter la collection de livres que la Bibliothèque possède déjà ;

3°) de charger Maître VUATTIER, notaire de la défunte de l'établissement de l'acte portant délivrance du legs et de le charger de la vente de l'immeuble ;

4°) d'autoriser Mme le Maire à signer tous les actes et pièces afférents à cette affaire et à procéder à toutes formalités utiles dans le cadre de la réalisation des biens légués.

Rapporteur : Mme. le Maire

A partir de ce point, arrivée de M^e^ Philippe VIGNON

6 ADMINISTRATION GENERALE - Fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de communes du canton de Saint-Simon. Avis.

Le Conseil décide de bien vouloir se prononcer sur le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon, tel qu'arrêté par le préfet de l'Aisne le 5 avril 2016, étant entendu que cette adhésion devra se faire à périmètre de compétences constant et que la future gouvernance devra respecter en proportion le poids démographique des communes adhérentes.

Ont voté contre : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme. le Maire

10 ADMINISTRATION GENERALE - Cession à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin de parcelles situées rue de Vicq.

Le Conseil décide :

1°) la vente à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin, à l'euro symbolique, des parcelles situées rue de Vicq à Saint-Quentin, cadastrées BC 64 et BC 65 pour une superficie totale de 4 061 m².

2°) d'autoriser Mme le Maire à remplir toutes formalités et à signer tous documents relatifs à cette cession, étant entendu que l'acte en la forme administrative sera établi par la Ville, les divers frais et taxes notamment d'enregistrement seront réglés par l'acquéreur.

Rapporteur : Mme. le Maire

11 FINANCES - Compte de gestion de Madame le Trésorier Principal Municipal afférent à l'exercice 2015.

Le Conseil décide d'approuver le compte de gestion sans observation ni réserve et de prendre, à cet effet, la délibération présentée au rapport.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

12 FINANCES - Compte administratif pour l'exercice 2015 - Approbation - Annexe obligatoire - Bilan de la politique foncière.

Le Conseil :

1°) donne acte de la présentation faite du compte administratif

2°) constate les identités de valeurs avec les indications communiquées par Madame le Trésorier Municipal concernant son compte de gestion ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés au rapport.

Le Conseil prend acte également de la présentation du bilan des acquisitions et cessions effectuées en 2015.

M. Xavier BERTRAND ne prend pas part au vote.

Ont voté contre : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Stéphane ANDURAND.

Rapporteur : Mme. le Maire

13 FINANCES - Décision modificative n°2 - Reprise des résultats et des restes à réaliser du compte administratif 2015 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2015.

Le Conseil décide :

1°) de procéder aux inscriptions budgétaires portant sur la reprise des résultats et des restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées et recettes restant à réaliser au titre de la section d'investissement) apparaissant à la clôture de l'exercice 2015 pour les montants indiqués au paragraphe I-1 du rapport ;

2°) de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dans les conditions définies au paragraphe 1-2 du rapport ;

3°) de procéder aux modifications des prévisions budgétaires de l'exercice en cours dans les conditions définies au rapport (paragraphe I-3) et d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents et à accomplir toutes les formalités en découlant ;

4°) de procéder aux créations, suppressions, changement de dénomination et ajustements d'autorisation de programme comme récapitulés en annexe au rapport.

Ont voté contre : Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Stéphane ANDURAND.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

14 FINANCES - Attribution de subventions à diverses associations.

Le Conseil décide :

1°) d'accorder les subventions détaillées au rapport, étant précisé que les crédits correspondants seront prélevés par virements sur les crédits budgétaires de l'exercice en cours ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires en vue de leur mandatement aux bénéficiaires, sous réserve que ceux-ci soient en conformité avec les dispositions en matière de subventions versées aux associations.

Rapporteur : Mme. le Maire

15 FINANCES - Taxes et produits communaux - Admissions en non valeur.

Le Conseil décide d'admettre en non valeur la somme portée sur l'état des produits irrécouvrables établis par Madame le Trésorier Principal Municipal, pour un montant de 49 861,80 €

Rapporteur : Mme. le Maire

16 FINANCES - Taxe Locale sur la Publicité extérieure - Tarifs 2017.

Le Conseil décide :

1°) de maintenir pour 2017 les tarifs applicables en 2016 aux dispositifs publicitaires et préenseignes au tire de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE),

2°) d'autoriser Mme le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Rapporteur : Mme. le Maire

17 FINANCES - Dotation de Solidarité Urbaine - Année 2015 - Rapport d'utilisation - Communication.

Le Conseil prend acte de la liste des actions de développement social urbain financées dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine, et réalisées au cours de l'exercice 2015 dans les conditions définies au rapport.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

A partir de ce point, départ de Mme Monique RYO

18 POLITIQUE DE LA VILLE - Rapport annuel du Contrat de ville 2015.

Le Conseil prend acte du rapport annuel du contrat de ville 2015 annexé au rapport.

Ont voté contre : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

19 POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat de ville - Programmation 2016 - Subventions sollicitées auprès de la Ville de Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le programme d'actions 2016 du contrat de ville annexé au rapport ;

2°) d'attribuer les subventions sollicitées auprès de la Ville de Saint-Quentin au titre du contrat de ville comme précisé en annexe ;

3°) d'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à cette programmation et à procéder à toute formalité en résultant.

M. Jacques HERY ne prend pas part au vote.

Ont voté contre : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

20 POLITIQUE DE LA VILLE - Engagement solidaire de proximité.

Le Conseil décide :

Etant entendu que les crédits sont inscrits au budget 2016,

1°) d'approuver les modalités de rémunération des jeunes participant au projet dans les conditions susmentionnées étant entendu que chaque stagiaire doit être signataire d'une convention y compris à titre de régularisation quand le stage est terminé ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à signer les conventions avec le Centre Hospitalier et l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés ainsi que tout document permettant la réalisation dudit projet.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

21 FINANCES - Partenariat avec les chambres consulaires dans le cadre des aides directes de la Ville de Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le principe d'extension du partenariat avec les chambres consulaires sur l'ensemble des aides directes de la Ville de Saint-Quentin ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à signer la convention nécessaire à sa mise en place.

Rapporteur : Mme. le Maire

22 FINANCES - Dispositif d'aide à l'embellissement, l'agencement et la sécurisation des points de vente.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément au règlement du dispositif « d'aide à l'embellissement, l'aménagement et à la sécurisation des points de vente » ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme. le Maire

23 FINANCES - La Maison du CIL S.A. d'HLM - Réaménagement de sept emprunts souscrits auprès du Crédit Foncier de France - Adaptation de la garantie initialement accordée par la Ville.

Le Conseil décide :

1°) d'accorder à La Maison du CIL la garantie sollicitée au titre du réaménagement de 7 prêts consistant en un regroupement sous un emprunt unitaire ;

2°) de prendre la délibération nécessaire.

Rapporteur : Mme. le Maire

24 FINANCES - Aménagement d'un nouvel espace culturel et d'une salle de spectacles aux abords de la cité de Vermand - Demandes de subventions - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) de confirmer le principe de réalisation de l'opération exposée au rapport ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès du FEDER et de tout autre partenaire financier potentiel ;

3°) d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

25 FINANCES - Aménagement du parvis de la gare - Demandes de subventions - Approbation.

Le Conseil décide :

1°) de confirmer le principe de réalisation de l'opération exposée au rapport ;

2°) d'autoriser Mme le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès du FEDER, de la Région et de tout autre partenaire financier potentiel ;

3°) d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

26 FINANCES - Aménagement de réseaux électriques et téléphoniques par l'USEDA.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les projets d'aménagement des réseaux basse tension,

2°) de verser à l'USEDA la contribution financière relative aux travaux désignés au rapport, en fonction des titres exécutoires adressés à la Ville de Saint-Quentin au cours de l'année 2016,

3°) d'autoriser Mme le Maire à signer tout document y afférent.

Rapporteur : Mme. le Maire

27 FINANCES - Réalisation d'une Maison de santé quartier de Neuville - Convention de remboursement.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la convention à conclure entre les deux collectivités fixant les modalités de remboursement par la Ville des prestations réalisées par la CASQ, dans le cadre de cette opération,

2°) d'autoriser Mme le Maire à signer ce document et à accomplir toutes les formalités en résultant.

Rapporteur : Mme. le Maire

28 FINANCES - Convention de cadre général pour le mécénat.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'exemple de convention annexé au rapport,

2°) d'autoriser Mme le Maire à signer ladite convention et à procéder à toutes les opérations s'y rapportant.

Ont voté contre : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter, M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme. le Maire

29 FINANCES - Instauration d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public par les ouvrages d'électricité.

Le Conseil décide :

1°) d'instaurer le principe de la redevance d'occupation provisoire du domaine public (ROPDP) par les chantiers de travaux sur les ouvrages du réseau public de distribution d'électricité,

2°) d'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, celui-ci s'appliquant au plafond réglementaire et de procéder à l'émission de titres de recettes correspondants.

Rapporteur : Mme. le Maire

30 FINANCES - Adhésion à des associations de valorisation et de promotion du style Art Déco.

Le Conseil décide :

D'adhérer aux trois associations suivantes :

- Association des journalistes du Patrimoine : montant annuel de 100 euros ;
- Art Déco de France : montant annuel de 1 000 euros ;
- The international Coalition of Art Déco Societies (ICADS) : 75 $ montant annuel (soit environ 67 € au cours du 23 mai 2016)

Rapporteur : Mme. le Maire

31 FINANCES - Cession de matériel.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la vente à Monsieur Freddy MERLOT dans les conditions définies au rapport,

2°) d'autoriser Mme le Maire à signer tout document y afférent.

Rapporteur : Mme. le Maire

32 MARCHES - Maison des services à la population dans l'ancien cinéma Casino - Attribution d'une prime de concours.

Le Conseil décide de modifier le montant de la prime allouée et de la fixer à 13 000 € HT à chacun des candidats admis à concourir après avis du jury.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ ainsi que M. Yannick LEJEUNE qui s'est fait représenter.

Rapporteur : Mme. le Maire

33 AMENAGEMENT ET URBANISME - Dépôt de demande d'autorisation relevant du droit des sols. Demande de subventions

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser Mme le Maire à déposer la demande de permis de démolir,

2°) d'autoriser Mme le Maire à solliciter les subventions auprès de tout partenaire financier potentiel,

3°) d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération et à accomplir toutes formalités en résultant.

Rapporteur : Mme. le Maire

34 AMENAGEMENT ET URBANISME - Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés - Octroi de subventions municipales au titre de l'OPAH-RU du Faubourg d'Isle - Approbation

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'octroi d'une subvention municipale au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le quartier du Faubourg d'Isle aux personnes figurant en annexe de la présente délibération,

2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la décision.

Rapporteur : Mme. le Maire

35 PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil décide d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au rapport.

Rapporteur : Mme. le Maire

36 ENFANCE JEUNESSE - Mise en place du dispositif service civique volontaire au sein de la Ville de Saint-Quentin.

Le Conseil décide :

1°) d'autoriser la Ville à accueillir des jeunes en service civique volontaire dans la limite de 30 par an ;

2°) d'autoriser la Ville à utiliser le dispositif d'intermédiation avec une fédération d'éducation populaire ;

3°) d'autoriser Mme le Maire à signer avec cette association les conventions de mise à disposition des services civiques volontaires.

S'est abstenu(e) : M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : Mme. le Maire

37 ENFANCE JEUNESSE - Révisions des règlements intérieurs des services péri et extra scolaires.

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le projet de règlement intérieur présenté en annexe au rapport.

2°) d'annuler et de remplacer les règlements précédents, à compter du 1er septembre 2016.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Rapporteur : Mme. le Maire

38 CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu au Conseil Municipal des opérations effectuées par le Maire en vertu de sa délégation.

Le Conseil prend acte du compte-rendu des opérations effectuées par Mme le Maire en vertu de la délégation du Conseil Municipal.

Rapporteur : Mme. le Maire

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin